

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=106



FO
FNEC FP FO
SNFOLC

Conditions de titularisation

- Catégories - Stagiaires -

Date de mise en ligne : lundi 30 mai 2022

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

La fin de l'année approche et, avec elle, les échéances concernant la titularisation des stagiaires. [Ce document](#) a pour objectif de vous informer sur la réglementation en vigueur concernant les conditions de titularisation mais également de vous inviter à saisir les syndicats **FO** pour qu'ils vous accompagnent et vous défendent si besoin.

La **FNEC-FP-FO** considère que les personnels stagiaires ont passé un concours exigeant dont ils sont maintenant lauréats et que l'institution doit tout mettre en oeuvre pour leur permettre de bénéficier d'une formation de qualité et d'être titularisé.

Pour la **FNEC-FP-FO**, l'année de stage n'est pas une deuxième année de concours ni un couperet !

Cette année a encore été une année particulière, dans laquelle les personnels stagiaires ont fait face, au même titre que les titulaires, à des conditions de travail extrêmement difficiles dans leurs écoles et établissements. Les stagiaires ont de surcroît été confrontés à une formation dégradée, avec des devoirs et mémoire à rendre dans ces conditions impossibles.

En témoigne l'effondrement du nombre d'admissibles aux concours qui constitue une catastrophe annoncée inacceptable ! Pour la **FNEC-FP-FO**, il faut organiser en urgence de nouvelles sessions avec recrutement à BAC +3 ! [\(Cf. P 4\)](#)

Pour la **FNEC-FP-FO**, cette année plus que jamais, aucune remise en cause de la titularisation ne peut être acceptable. La **FNEC-FP-FO** défendra le droit à la titularisation pour tous les collègues.

Cette année plus que jamais, ne restez pas isolé en cas de difficultés.

[Contactez FO !](#)

Adhérez à **FO** pour défendre vos droits, vos conditions de travail !